Intidarate: en attendant des actes…

Compte Test - 2012-07-09 12:31:00 - Vu sur pharmacie.ma

Avant d'élaborer la charte nationale de la santé, le Pr. Lahoucine Louardi, ministre de la santé a donné, le mardi 26 juin dernier, le coup d'envoi d'une série de séances publiques baptisées Intidarate (Attentes).Ces séances qui ont pris fin le jeudi 5 juillet, ont permis à de nombreux représentants d'institutions, d'organisations et d'associations oeuvrant dans le domaine de la santé de présenter leurs visions ainsi que leurs attentes concernant les thèmes retenus lors des différentes sessions.Les thèmes traités lors de ces rencontres ne doivent rien au hasard. Ils découlent d'une analyse minutieuse des articles de presse publiés entre mars 2011 et mars 2012, des émissions radiophoniques participatives qui ont été programmées durant la même période et des publications recueillies dans la page Intidarate du réseau social Facebook.Ces audiences qui se sont essentiellement déroulées à la direction de la population à Rabat, ont mis en avant l'approche participative souhaitée par le gouvernement d'Abdelillah Benkirane. Celle ci se donne comme objectif principal de répondre aux attentes des citoyens en termes d'accès aux soins tels que stipulés par la nouvelle constitution. A l'issue de ces séances, de nombreuses réunions associant les représentants des différentes structures opérant dans le domaine de la santé, seront programmées au ministère de la santé. Enfin, on peut souligner qu'en organisant ces audiences publiques, le Pr. Louardi et son équipe ont fait preuve d'une volonté d'écoute inédite. Quant aux professionnels de la santé, ils attendent avec impatience de voir des actions concrètes améliorer leurs conditions de travail et leurs revenus, conditions sine qua non à l'amélioration de l'offre de soins prodigués aux citoyens marocains. En attendant tous les espoirs sont permis...Abderrahim Derraji-9 juillet 2012Consulter Pharmanews 143